

Burundi : Nkurunziza promet une exemption de taxes sur des produits de base

Arrib News, 01/05/2012 – Source AFP Le président burundais, Pierre Nkurunziza, confronté depuis plusieurs mois à une campagne contre la vie chère à l'initiative de syndicats et de la société civile, a annoncé des exemptions de taxes sur une série de produits de base, mardi à l'occasion du 1er mai. Du 15 mai à fin 2012, le président a promis de supprimer les taxes sur les produits alimentaires importés tels que le maïs, la farine de maïs, le manioc, la farine de manioc, le maïs, la pomme de terre, le haricot, le riz, le poisson frais, le poisson sec, les oignons, l'huile de palme, la farine de blé.

« Beaucoup de choses ont été faites jusqu'ici, mais les problèmes liés à l'économie, au développement n'ont pas encore trouvé de solutions satisfaisantes », a-t-il estimé dans un message à la Nation. « Si des mesures urgentes et extraordinaires ne sont pas prises, la pauvreté risque de submerger la population et tout le pays », a ajouté le président du Burundi, pays où l'inflation, en glissement annuel, dépasse les 20%. La mesure, a-t-il précisé, devrait coûter plus de 10 milliards de francs burundais (plus de 5 millions d'euros). Le porte-parole adjoint du président, Willy Nyamitwe, a précisé que le gouvernement allait renoncer à une TVA de 18%, des frais de douane de 25% et une redevance de 1%. Le président de la Confédération des syndicats du Burundi (Cosybu), principale centrale syndicale du Burundi et acteur clé de la campagne contre la vie chère, s'est félicité de cette annonce, espérant que la mesure soulage des travailleurs et une population qui vivent dans une misère sans nom. « C'est un signal fort que le chef de l'État ait tenu compte de nos doléances, (...). Nous allons veiller à ce que ces mesures soient suivies d'effets, mais aussi à ce qu'il y ait d'autres décisions dans ce sens », a ajouté le responsable syndical, Tharcisse Gahungu.